

BA à la conquête du net plus ultra ! Le numérique dans tous ses états

Compte-rendu de la journée d'étude du groupe Bibliothèques d'archives

1^{er} et 02 avril 2021

En juin 2020 un appel à communication avait été lancé pour discourir ensemble sur le numérique en bibliothèques d'archives (BA). La journée d'étude « BA à la conquête du net plus ultra ! Le numérique dans tous ses états » a finalement eu lieu les 1^{er} et 02 avril 2021, en webinaire, une solution qui ne pouvait pas mieux tomber à propos au regard de la thématique.

Les institutions culturelles sont entrées depuis plusieurs années dans la course du numérique. Où en sont les bibliothèques d'archives ? Accusent-elles un retard ou sont-elles à la page ? Dans cette course contre la montre au sein du Web, il est légitime de se poser ces questions.

Les BA veulent être visibles sur le net et font montre de ténacité pour s'engager sur la voie numérique. Les nouvelles politiques d'acquisition, la numérisation des documents, les salles virtuelles, l'alimentation de leurs pages sur les sites internet de nos services respectifs, la participation à des portails et autres projets numériques aux côtés d'acteurs culturels partenaires sont entre autres éléments les indicateurs de l'engagement de nos BA.

Trois tables rondes ont été organisées pour aborder ces problématiques : les bibliothèques d'archives dans l'univers numérique, rendre visible les données pour communiquer les documents et communiquer et valoriser les documents sur la toile.

Table ronde n°1 : Les bibliothèques d'archives dans l'univers numérique

Cette table ronde, composée de deux interventions, a permis de situer le contexte de la thématique générale.

Première intervention : Les bibliothèques d'archives sur la toile, David contre Goliath ? Retour sur l'enquête BA

Sabine Souillard, bibliothécaire des AD de Seine-Saint-Denis

Alexandre Chevallier, bibliothécaire des AD de Meurthe-et-Moselle

Cette intervention communique pour la première fois les résultats de l'enquête menée en 2020 sur l'ensemble des 102 départements. 4 membres du groupe de travail des BA ont souhaité considérer la place que se font les bibliothèques d'archives départementales (BAD) sur les sites des AD, observer si elles sont visibles sur le Net pour l'utilisateur et voir ce qu'elles proposent et comment.

Paysage général des BAD sur la toile : accès, chemins, partages

94 BAD sont présentes sur internet et y sont entrées en moyenne entre 2000 et 2020, les dernières arrivées étant les BAD du Tarn-et-Garonne et celle du Val-de-Marne. L'absence d'une BAD sur le site institutionnel du service peut parfois s'expliquer par le manque de temps et de force vive ou par une visibilité située sur des sites mutualisés et/ou des catalogues collectifs.

Les accès aux BAD dépendent de la structuration des sites et se font pour 73 d'entre elles *via* le header, *via* le footer pour 2 BAD, *via* le sidebar pour 1 BAD ou *via* le cœur de page (bouton cliquable menant à un texte dans lequel on peut scroller) pour 19 BAD, comme par exemple, les BAD de la Charente-Maritime, de l'Oise, des Landes ou de la Lozère. Les chemins sont aussi contraints par les sites et se font le plus souvent par la rubrique « Rechercher », ou par l'état des fonds d'archives. Le

chemin direct par une rubrique « bibliothèques » est plus rare. Les documents numérisés, notamment la presse, bénéficient souvent d'un chemin différencié.

80 BAD donnent accès à leurs contenus en moins de 3 clics et 21 BAD en un seul clic, comme c'est le cas pour la Charente-Maritime, l'Oise, les Landes, la Lozère et la Seine-Saint-Denis. La Loire-Atlantique va jusqu'à nommer la rubrique de ses accès directs « En un clic » !

Outre l'espace qui leur est consacré, les BAD émargent aussi sur les pages « Actualité », sur l'état des fonds, les expositions virtuelles, les fiches pratiques, les archives et les inventaires en ligne. Les pages de 32 BAD sont partageables sur les réseaux sociaux.

Les contenus proposés par les BAD

80 BAD respectent la charte graphique pour présenter leurs contenus. Si les politiques documentaires ne sont pas toujours affichées, on trouve à minima une présentation sommaire des collections et du mode de classement ainsi que le nombre de documents et parfois le métrage linéaire. Des présentations plus détaillées, parfois illustrées, sont proposées sur certains sites, notamment aux AD de la Nièvre, du Calvados, de la Lozère et du Finistère.

22 BAD proposent comme autres produits documentaires des bibliographies thématiques, parfois à la demande de l'utilisateur, souvent à l'occasion d'expositions. Seulement 26 mettent en ligne des listes des nouvelles acquisitions, comme les BAD de l'Ardèche et du Pas-de-Calais. On les trouve dans la page Actualité, *via* un zoom ou par le catalogue même, comme pour la BAD de Loire-Atlantique, où les nouvelles acquisitions, et notices, sont mises en lumière dans un délai de 30 jours. Le format PDF l'emporte mais la page Web se développe.

22 BAD réalisent les présentations éditorialisées autres que les bibliographies ou les listes d'acquisitions, dans les rubriques « Découvrir », « document du mois », « Zoom sur un document » (AD de la Meurthe-et-Moselle), « ouvrages à la une » (AD de la Manche) ou par le biais des coups de cœur, des « ouvrages à la une » (AD de la Manche). Autres exemples de contenus éditorialisés : la BAD de Vendée rédige des introductions aux documents numérisés, la BAD du Loir-et-Cher met en valeur son annuaire du département en ligne et la BAD de Seine-et-Marne fait un zoom sur ses spécimens : le livre le plus grand, le livre le plus petit et le livre le plus lourd !

La presse numérisée est valorisée sur les sites de 34 BAD, comme le sont en second lieu les ouvrages numérisés, y compris les manuscrits, et les publications savantes. Les BAD développent de plus en plus une politique de numérisation et essaient d'y donner accès *via* une bibliothèque numérique. Ce service donne aussi l'occasion de créer du lien avec l'utilisateur, comme l'a fait la BAD des Yvelines avec son appel « A la recherche de la presse perdue » !

Un focus sur les catalogues en ligne

85 BAD sont en mesure de présenter leur collections - ou une partie de ces collections selon l'avancée de la conversion rétrospective - grâce à un catalogue en ligne. 77 départements ont des bases de données interrogeables avec moteur de recherche, et même parfois, comme c'est le cas des Alpes-de-Haute-Provence, de plusieurs bases de données (typologie, documents numérisés). 8 départements présentent des catalogues sous forme de fichiers texte (pdf) sans moteur de recherche intégré comme en Haute-Vienne où l'on offre à l'utilisateur une liste très conséquente par typologie de document. Quand les fonds ne sont pas totalement informatisés, une solution mixte, bases de données et fichier texte, est parfois adoptée, comme aux AD de la Creuse, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Saône-et-Loire ou de la Seine-et-Marne. Globalement, une difficulté est à relever, et qui pose assurément question : il n'est pas toujours facile de comprendre quelles collections ou parties de collections sont interrogées par les bases de données... Un chapô ou quelques lignes

introductives en tête de moteur de recherche sont les bienvenus pour renseigner le lecteur à ce sujet et mériteraient d'être davantage exploités.]

[À relever, un effort de la BAD du Territoire de Belfort qui cherche à rendre le catalogue moins austère en entraînant les lecteurs dans un voyage au sein de ses collections comme s'ils voyageaient au gré des rayonnages... une excursion virtuelle comme accès au catalogue.

On relève aussi 22 cas de mutualisations des données : 21 par exemple ont eu lieu avec des bibliothèques départementales de prêt (AD des Deux-Sèvres, AD de la Vienne).

Les moteurs de recherche

69 BAD disposent d'un moteur de recherche multichamps et quelques services fournissent aussi des explications pour chacun de ces champs. Les champs les plus fréquemment rencontrés sont « champs libre », « mots matières » (un terme opaque pour le lecteur à oublier au profit des suivants), « sujet », « thème », « géographie », « lieu ». Un système d'indexation prédéfinie avec liste déroulante et ascenseur vient parfois faciliter le remplissage des champs par les usagers. 40 BAD proposent des catalogues avec filtres et facettes. Deux filtres sont notamment intéressants : les documents numérisés (AD des Pyrénées-Atlantiques) et les Nouveautés (AD de Seine-Maritime). 16 BAD proposent des tags: les termes retenus semblent être dictés par le nombre des occurrences dans le catalogue.

La satisfaction des usagers

En matière d'analyse de la satisfaction, il convient de noter que l'enquête n'a pu se porter que sur un petit nombre de résultats. La fréquentation des BA en ligne n'est pas toujours quantifiée. L'ergonomie des sites, leurs contenus et les services sont évalués et les quelques réponses révèlent que nos usagers sont globalement satisfaits. Remarquons la BAD du Val d'Oise qui, grâce à une vidéo en ligne « Entre passé et présent », présente sa bibliothèque, son catalogue en ligne mais aussi des retours d'usagers. Ceci atteste du fait que les bibliothécaires placent bel et bien les usagers au cœur du dispositif. Il serait néanmoins intéressant de davantage évaluer la satisfaction des usagers, par le biais de sondages en interne par exemple.

L'enquête a aussi évalué la satisfaction des bibliothécaires sur la présence des BAD sur les sites : 41 % se disent satisfaits de leurs contenus et services et 45 % le sont de l'ergonomie.

Les évolutions et améliorations souhaitées

Qu'elles soient à l'étude ou déjà effectives, elles portent majoritairement sur les catalogues en ligne et moteurs de recherche (30 BAD), sur la visibilité de la BA et des collections (21), sur un nouveau portail ou un nouveau site (2), sur le prêt extérieur (2) et sur l'acquisition d'un SIGB ou un changement de logiciel (2).

Une enquête sur les BA communales et régionales est également à souhaiter. Il conviendrait d'identifier d'autres membres volontaires du Groupe de travail BA-Aaf pour mener ce projet.

L'article de Sabine Souillard et Alexandre Chevaillier, « La visibilité des bibliothèques à l'ère du clic ! » dans *Archivistes !* n° 137 (avril-juin 2021) annonçait les grandes tendances issues de cette enquête. La table ronde de la journée d'étude du 1^{er} avril 2021 a permis de livrer un résumé de ces résultats. Toutefois, un CR plus détaillé reviendra sur les données de cette enquête.

Deuxième intervention : Ressources numériques et politique documentaire à la bibliothèque de l'École nationale des Chartes

Camille Dégez-Selves, Directrice de la bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes

L'Ecole nationale des Chartes (ENC), située depuis 2015-2017 sur le site de Richelieu, est un établissement supérieur créé en 1821, dont les missions sont de former des futurs conservateurs et conservateurs du patrimoine au métier d'archiviste paléographe, des experts de la valorisation du patrimoine numérique et de proposer de la formation continue. L'enseignement est centré sur l'histoire de France et sur les sciences auxiliaires de l'histoire.

L'ENC abrite une bibliothèque dont les publics sont les élèves de l'Ecole, les enseignants et les chercheurs extérieurs. Les collections, en libre accès, ont trait aux archives. Liées aux enseignements, elles rassemblent environ 150 000 volumes : des ouvrages d'archivistique, des manuels pour la préparation du concours de l'INP spécialité archives, des inventaires d'archives et quelques fonds spécifiques, dont 40 000 tirés à part et une réserve patrimoniale de 1500 livres anciens. Soulignons que les archives administratives et les thèses d'école sont, quant à elles, conservées aux Archives nationales.

La bibliothèque participe aux réseaux de l'ABES et de CALAMES (catalogues en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur).

Les ressources numériques suivent la politique documentaire et donnent accès à de la documentation électronique sur abonnement (*via* Ebsco), à de la numérisation issue des collections, à des ressources collectées ou signalées et à des travaux de recherche (thèses, publications scientifiques). Si les accès se font par authentification de l'utilisateur, quatre réalisations permettent de les faciliter : une page Web unique, un répertoire détaillé des ressources signalées par la bibliothèque, un guide et un service d'assistance.

Les estampes, tirés à part et la *Revue Numismatique* ont été numérisées et seront en ligne fin 2021 sur une nouvelle plate-forme *via* Omeka S, tout comme les 3000 thèses d'écoles. Ce gros projet de numérisation fait l'objet d'une campagne de collecte pour localiser les thèses qui, elles, seront accessibles sur le futur site ThENC@ en novembre 2021. Les travaux de recherche sont libérés *via* un portail d'archives ouvertes HAL-ENC en 2020. Autre projet 2021 : la création d'un portail commun avec l'université Paris Sciences Lettres (PSL), assorti de nouvelles technologies comme le résolveur de liens, des listes A-Z d'e-books et un moissonnage des catalogues. Ce partenariat permettra d'aller vers un point d'accès unique aux ressources de la bibliothèque.

Les enjeux autour des ressources numériques de la bibliothèque de l'ENC sont importants :

- mieux communiquer sur ces ressources et former les lecteurs pour en développer l'usage numérique encore limité, malgré une hausse de celui-ci depuis les périodes de confinement
- mieux signaler les ressources grâce à une évolution des outils vers des portails eux-mêmes dotés de moyens de découverte
- intégrer une évolution du métier de bibliothécaire vers des compétences plus techniques
- développer une logique de projet pour obtenir des financements
- renforcer le lien avec les chercheurs en Sciences humaines et sociales en articulant les collections numériques avec les collections imprimées

Temps des échanges et des questions :

Quant aux conditions d'accès aux ressources numériques des bibliothèques d'archives pour nos publics en salle de lecture, il y a un véritable questionnement d'une part sur les modalités, mais aussi sur l'équipement en matériel informatique.

Maud Sallansonnet (AD Morbihan) précise par exemple les lecteurs ont accès à la presse numérisée comme au cadastre et aux autres documents *via* des accès numériques avec une interface identique à celle proposée sur Internet.

Sabine Souillard (AD Seine Saint-Denis) note qu'il existe une situation similaire aux AD de Seine Saint-Denis. Il faut aussi souligner l'importance de la médiation du personnel en salle de lecture.

Table ronde n°2 : Rendre visible les données pour communiquer les documents

Cette table ronde, consacrée au numérique dans les bibliothèques d'archives, a abordé et développé avec acuité plusieurs thèmes dont les enjeux ont soulevé des échanges pertinents avec les participants : les résultats de l'enquête sur les pratiques de catalogage en BA, l'avenir des données et méta-données dans les AD du Puy-de-Dôme, la visibilité de la bibliothèque aux Archives municipales et métropolitaines de Grenoble (AMMG), le voyage des données de la bibliothèque des Archives départementales du Finistère.

Première intervention : Enquête sur les pratiques de catalogage : résultats et commentaires

Ovidio Vallès, bibliothécaire aux AD de la Corrèze

La présentation livre les résultats d'une enquête menée en 2020 auprès de 80 bibliothèques : 25 bibliothécaires y ont répondu (3 bibliothèques d'AM, 2 bibliothèques d'AN, 19 bibliothèques d'AD, 1 centre de documentation régional). Cette enquête portait sur les pratiques de catalogage et les modes d'organisation, le système informatique utilisé (Système intégré de gestion des bibliothèques -SIGB- et Système d'informations archivistique -SIA) et l'intérêt que suscite la transition bibliographique.

Identité

La bibliothèque fait-elle partie d'un réseau ?

2 BAM sont liées à une bibliothèque métropolitaine, 1 BAD à la bibliothèque départementale (BD), 1 BAD à un réseau de bibliothèques patrimoniales, les AN (Paris, Aix-en-Provence) au SUDOC.

Pratique de catalogage et modes d'organisation

. Comment la bibliothèque catalogue-t-elle (en propre, par dérivation) ?

La question vise à identifier si la bibliothèque catalogue en créant intégralement ses notices bibliographiques ou si elle récupère tout ou partie des notices à partir d'une source extérieure (Electre, BnF, etc.)

2 BA cataloguent en texte libre, 14 procèdent à une dérivation, 4 bibliothèques utilisent le format EAD, d'autres bibliothèques qui ont un SIA ont abandonné.

. Depuis quelle.s source.s la bibliothèque dérive-t-elle des notices ?

15 bibliothèques dérivent à partir de la BnF et du Sudoc, 1 à partir d'Electre, 1 à partir de Decitre, 2 à partir du réseau, 1 à partir de Worldcat (catalogue international).

. La bibliothèque procède-t-elle à des enrichissements sur les notices dérivées ?

4 bibliothèques enrichissent systématiquement, 4 souvent, 6 rarement et les autres pas du tout.

. A combien estimez-vous le pourcentage de notices dérivées sur l'ensemble des notices de votre catalogue ?

10 bibliothèques ont importé moins de 10 %, 4 de 10 à 30 %, 2 de 30 % à 50 % et 1 de 50 à 70% de son fonds avec une qualité BnF. Ceci suppose qu'une partie des bibliothèques catalogue avec une « saisie en propre ».

L'import de notices rendue possible grâce à la norme Z39.50 (protocole de communication informatique pour dériver des notices) permet en outre d'importer les autorités et les identifiants pérennes : ARK, PPN, ISNI, numéro d'autorité rameau. Ces liens permettent par la suite d'établir les liens nécessaires entre chaque notice.

. De quand date l'informatisation de la bibliothèque ou sa dernière réinformatisation ?

17 SIGB ou SIA sur 25 ont plus de 10 ans, 3 ont plus de 5 ans, 5 ont entre 1 et 5 ans.

Ces réponses montrent que les outils informatiques des bibliothèques sont vieillissants.

La transition bibliographique

. Que pensent les bibliothécaires de la transition bibliographique ?

La question a pour but de mesurer la réception des avancées du programme Transition bibliographique dans les bibliothèques :

12 bibliothèques ont répondu que c'est un moyen d'être plus visibles sur le web, 8 bibliothèques pensent que c'est un chantier incontournable, 5 bibliothèques ne se sentent pas concernées.

. La transition bibliographique est-elle connue de la bibliothèque ?

2 la connaissent parfaitement, 15 partiellement et 8 ne se sentent pas concernées.

. L'offre de formation est-elle connue ?

La moitié des bibliothécaires ne la connaissent pas, 10 partiellement.

. Des agents ont-ils participé à une ou plusieurs journées d'étude sur la transition bibliographique ?

5 bibliothécaires ont participé à une journée d'information, 7 à 1 journée de formation, 13 n'ont suivi ni l'une ni l'autre. Ces formations sont proposées dans plusieurs centres de formation : les CRFCB, le CNFPT, l'ENSSIB...

Les réponses ont mis en évidence le déficit en formation.

. Le SIGB de la bibliothèque intègre-t-il la transition bibliographique ?

5 bibliothèques disposent de SIGB nouvelle génération, la majorité des bibliothécaires ne savent pas si leur SIGB intègre la transition bibliographique.

Pour conclure, Ovidio Vallès préconise aux bibliothécaires de s'adosser à un réseau, par exemple une BD ou une BM. Ces structures où le personnel est en nombre, détiennent une expertise et un savoir-faire pour administrer un SIGB et pratiquer régulièrement les mises à jour.

Autres conseils, se joindre à des clubs utilisateurs, faire une veille sur le site de la transition bibliographique¹, suivre des formations, se renseigner sur les sites dédiés (voir la webographie ci-dessous).

S'insérer dans ce programme devient une évidence. Cela permet une mise à niveau de nos SIGB ou une ré-informatisation ainsi que l'évolution de nos pratiques et usages en bibliothèque.

Quelques liens proposés par Ovidio Vallès à l'issue de la JE :

- Transition bibliographique : <https://www.transition-bibliographique.fr/>
- Journée FULBI sur les SIGB : <https://www.transition-bibliographique.fr/2019-05-22-journee-fulbi-19-avril-2019-sigb/>

¹ <https://www.transition-bibliographique.fr/>

- **Rapport d'enquête** : <https://www.transition-bibliographique.fr/2021-03-18-pratiques-catalogage-dans-bibliotheques-lecture-publique/>
- **Présentation de documents numériques** : <http://www.idnum.fr/>
- **Omeka s** (logiciel libre pour numérique) cité par Mme Dégez-Selves, directrice de la bibliothèque de l'École des Chartes : <http://www.idnum.fr/une-bibliotheque-numerique-autonome-avec-omeka-s/>

Deuxième intervention : Retour vers l'avenir des données et méta-données dans le Puy-de-Dôme

Xavier Guillot, administrateur du système d'information de la bibliothèque départementale du Puy-de-Dôme et formateur pour la Transition Bibliographique

La Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme a fait le choix lors du renouvellement de son système de gestion de bibliothèque en 2018 d'utiliser un produit permettant de structurer les données selon le modèle de fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR) lequel a cédé la place au modèle de référence pour bibliothèque (LRM) à l'été 2019 au congrès annuel de l'IFLA.

À ce jour :

- . la base bibliographique de la Médiathèque départementale 63 a été intégrée en 2018
- . 5 bases bibliographiques en provenance de 2 réseaux de bibliothèques du département, un troisième réseau est en court d'intégration avec 2 bases (2018 / 2020)
- . 2 bases bibliographiques d'un troisième réseau en fin d'année 2020
- . les données des bibliothèques des AD du Puy-de-Dôme seront bientôt analysées, la date d'intégration reste à définir.

Les objectifs poursuivis sont d'apporter des réponses opérationnelles et innovantes aux défis auxquels sont confrontées actuellement les bibliothèques publiques : la nécessaire présence des catalogues sur le web, une meilleure visibilité des données bibliographiques permettant la valorisation des documents, une amélioration des services rendus aux usagers. La route est longue, mais les premiers pas sont visibles...

Petit contexte sur la transition bibliographique et le modèle conceptuel FRBR (puis LRM).

Les principaux objectifs des FRBR sont les suivants : définir de manière claire et univoque les fonctions remplies par les notices bibliographiques, en prenant en compte les différents types de documents et de supports, les différentes utilisations et les différents besoins des utilisateurs.

Produire des notices adaptées aux besoins des utilisateurs qui répondent aux 4 tâches principales effectuées par les utilisateurs (trouver, identifier, sélectionner, se procurer).

Le modèle FRBR est construit autour de 3 grands groupes qui, si l'on fait un parallèle avec les notices de catalogage actuelles se composent comme suit :

Groupe 1 = tout ce qui correspond à la description bibliographique (le pavé ISBD) + les données d'exemplaires et la grande nouveauté : les données sur l'œuvre

Groupe 2 et 3 = tout ce qui correspond aux accès

Chaque groupe comprend ce que, dans le jargon FRBR, on appelle des entités :

Groupe 1 : comprend les produits d'une activité intellectuelle ou artistique qui sont nommés ou décrits dans les notices bibliographiques :

- . Œuvre (création intellectuelle ou artistique déterminée). Expression (réalisation intellectuelle ou artistique d'une œuvre)
- . Manifestation (matérialisation de l'une des expressions d'une œuvre)
- . Document ou Item (exemplaire isolé d'une manifestation)

Groupe 2 : comprend les entités à qui revient la responsabilité du contenu intellectuel ou artistique, de la production matérielle et de la distribution, ou de la gestion juridique de ces produits :

- . Personne
- . Collectivité
- . Famille

Groupe 3 : comprend un autre ensemble d'entités constituant le sujet de l'activité intellectuelle ou artistique :

- . Concept (notion ou idée abstraite)
- . Objet (une réalité matérielle)

La transition bibliographique est conditionnée à un catalogue LRMIsé (anciennement FRBR) et donc un SIGB LRMIsé . La priorité des bibliothèques d'archives tend vers une réinformatisation vers des SIGB LRMIsés de nouvelle génération permettant de mettre en œuvre le modèle conceptuel LRM à travers le code de catalogage RDA-FR.

Troisième intervention : De 10 à 2500 références ! L'explosion d'une bibliothèque inconnue en 2007 aux Archives municipales et métropolitaines de Grenoble

Carole Oudot, archiviste en charge de la bibliothèque aux Archives municipales et métropolitaines de Grenoble

Tout a débuté avec la découverte d'un code barre sur un livre de la bibliothèque alors que le catalogage se faisait encore sur des fiches cartonnées. Il s'agissait du tout début d'une informatisation avec une dizaine d'ouvrages référencés dans le portail des bibliothèques municipales (BM) de Grenoble. La perspective de faire partie d'un réseau constitué de 12 BM, 1 artothèque et 10 bibliothèques spécialisées était galvanisante. Cela permettait à la bibliothèque d'être visible sur Internet et de la faire connaître auprès des usagers des bibliothèques locales.

En juin 2007, les Archives municipales et métropolitaines de Grenoble (AMMG) venaient tout juste de déployer le nouveau logiciel de gestion des archives Thot mais rien n'était encore fait pour la bibliothèque.

Plusieurs questions se sont posées ? Mettre les notices des ouvrages uniquement sur le portail des BM ? Faire un export/import dans le logiciel des Archives ? La BAMMG a opté pour un double référencement car le public n'est pas exactement le même. Dans la salle de lecture les ouvrages complètent les recherches dans les archives.

Ainsi, la BAMM contient des notices descriptives d'ouvrages en UNIMARC avec de l'indexation RAMEAU dans le SIGB des bibliothèques et en parallèle des notices archivistiques avec l'indexation du thésaurus W.

Le catalogue mutualisé est un véritable atout pour cette bibliothèque grâce au portail dédié qui permet de toucher un public plus large que celui des AM. La bibliothèque riche de 2500 ouvrages, 43 références en littérature grise, 156 brochures et 101 titres de périodiques s'en trouve nettement plus valorisée. De plus, le réseau des bibliothèques fait bénéficier à la BAMB d'un service informatique spécifique qui se charge de traiter les évolutions des normes de catalogage telles que la transition bibliographique.

En conclusion, l'intégration au catalogue collectif des BM a mis en lumière la BAMB auprès des usagers et des collègues bibliothécaires et archivistes. Grâce à des recherches dans le portail des BM, les usagers ont découvert les AM. La bibliothèque a pris une autre dimension, elle n'est plus seulement là pour compléter les fonds d'archives, elle existe aussi de manière autonome. C'est une mutualisation réussie !

Quatrième intervention : L'extraordinaire voyage des données de la bibliothèque des Archives départementales du Finistère !

Laure Welschen, responsable de la bibliothèque des AD du Finistère

Derrière l'étonnante simplicité d'accès aux données de la bibliothèque sur le site internet des AD29 se cache pourtant une véritable odyssee.

Trois grandes entités se côtoient sur les rayonnages de la bibliothèque : une bibliothèque historique et patrimoniale riche de plus de 20 000 ouvrages, une bibliothèque administrative et une collection de périodiques regroupant plus de 1800 titres. La description de ces données a suivi le parcours mouvementé des chantiers d'informatisation. Si certaines sont décrites dans l'outil Arkhéïa dédié à la gestion des archives, d'autres sont cataloguées dans le SIGB Orphée. Comment dès lors garantir une publication harmonieuse des données éclatées de la bibliothèque ?

Si la publication sur le portail des bases bibliothèques saisies dans Arkhéïa au format XML-EAD coule de source, il n'en va pas de même pour la récupération des données du catalogue saisies en UNIMARC. Quelle solution technique a été mise à œuvre pour faire exister sur le net la bibliothèque des Archives aux côtés des fonds d'archives ? Et quelles en sont les limites ?

La migration prochaine vers une nouvelle solution de publication amène quoi qu'il en soit à reconsidérer le cas du catalogue de la bibliothèque.

Table ronde 3 : Communiquer et valoriser les documents sur la toile

Introduction

Alexandre Chevaillier, responsable de la bibliothèque des AD de Meurthe-et-Moselle

Comme il n'est plus besoin de le développer, le numérique est au cœur des stratégies de communication avec nos usagers : c'est un facilitateur d'accès à nos documents, parfois seul chemin exploré par notre *e-public*, c'est une vitrine pour nos collections.

L'année passée, avec l'éloignement physique que nos institutions ont nécessairement connu avec les usagers, il a fallu poursuivre dans la voie du numérique pour nous montrer, exister certes, mais surtout pour montrer, divertir, instruire. Avec cette troisième table ronde, nous sommes allés à la rencontre de belles réalisations numériques, de valorisation, à la croisée des musées, bibliothèques et archives, certaines nées avant le confinement de mars 2020, d'autres qui se sont développées

avec ce terreau du confinement ou post-confinement. Toutes au service de nos collections, de nos missions, et tournées vers les publics.

Première intervention : Fonds patrimoniaux (originaux et méconnus) cherchent logiciel (simple et ergonomique) pour diffusion de contenus et plus, si affinités...

Carole Jacquet, responsable des ressources documentaires au Centre Culturel Irlandais

Le Centre Culturel Irlandais est un lieu atypique, hybride : un centre d'art dédié à la promotion des artistes contemporains irlandais, une résidence d'hébergement internationale, un pôle de référence sur l'Irlande et sa culture avec à la fois des documents contemporains et patrimoniaux.

Trois fonds aux enjeux distincts, donc. Une médiathèque de lecture publique avec des documents physiques et numériques, une bibliothèque patrimoniale d'étude avec 8000 ouvrages du XVe au XIXe siècle et des archives historiques (20 000 documents) du XIVe au XXe siècle.

Le programme de valorisation, depuis un an, a connu plusieurs étapes. La publication d'un portail de collections, alors qu'auparavant il y avait un catalogue brut sans interaction possible ; un nouveau catalogue en ligne ; l'instauration de liens avec d'autres catalogues (signalement) ; une bibliothèque numérique ; des expositions virtuelles.

Le portail numérique a été développé avec le logiciel de la société 1egal2, Arkothèque. L'objectif est d'accueillir l'internaute dans un espace chaleureux, grand public, *via* un accès à un instrument de recherche, à la présentation des fonds, à la publication d'appels à projets (bourses de recherche) et surtout à des focus thématiques. Il est envisagé de remodeler la structure de ce portail et du site internet du Centre pour offrir à l'utilisateur un menu centré sur ses besoins. Pour guider le visiteur au mieux, la présentation fera ressortir soit le profil du visiteur (« je suis un étudiant », « je suis un chercheur », etc.), soit l'objet de la visite (thèmes de recherche). Le Centre culturel irlandais est toujours en réflexion sur cette nouvelle présentation.

Le catalogue en ligne s'est véritablement modernisé depuis octobre 2020, l'ancien datant de 2008. Désormais, les facettes ont fait leur entrée (date, index pour noms de lieux et noms de personnes, typologie, etc.). Mais la grande nouveauté réside dans les différents modes de restitution des résultats : sous forme de tableau (austère, plus adaptée aux chercheurs), sous format mosaïque (plus grand public, visiteur occasionnel), sous forme d'arbre (arborescence des collections, amateur curieux qui souhaite partir à la découverte). D'autre part, la création d'un espace personnel qui sauvegarde l'historique des opérations d'un visiteur facilite les recherches. Si l'on manque encore de retours pour connaître véritablement son efficacité, le catalogue semble se tourner vers divers publics, avec un souci de guider le plus grand nombre.

Des liens avec d'autres catalogues, d'autres réseaux. Ces liens sont vitaux. Les documents patrimoniaux (archives et bibliothèques) numériques sont moissonnés dans Gallica. Les données sont référencées sur le Catalogue collectif de France, le Sudoc, le Catalogue général des manuscrits, la BnF, la British Library, la base de données irlandaise Clericus, la World Digital Library.

Bientôt une présence sur les réseaux sociaux... mais pour le moment, le travail que ce projet représente est trop chronophage. Il est envisagé cependant de mettre en lumière les trésors patrimoniaux mensuellement.

La bibliothèque numérique, est constituée de 4500 pièces d'archives, 150 livres anciens. C'est surtout une visionneuse performante depuis la réinformatisation opérée il y a un an avec Arkothèque.

Les expositions virtuelles, refonte et enrichissement de l'outil. Un prototype de l'exposition virtuelle « Livres contre livres » montre toutes les possibilités de l'outil Arkothèque, avec de l'image, bien

entendu, mais aussi du son, un résultat dynamique surtout, avec des renvois vers des numérisations de documents et des contenus Internet. C'est un système de gestion de contenu (SGC) ou Content Management System (CMS), aisé à prendre en main, prévu pour l'usage de non-initiés.

Des évolutions possibles ? Des visites immersives ? Parfois très belles, mais pas toujours ergonomiques... Il y a des limites, notamment si l'espace dont on dispose - une grande salle rectangulaire aux murs blancs - ne s'adapte pas à une visite pleine de charme. La mise en ligne de dossiers documentaires ? Ces dernières pourraient davantage s'adresser aux scolaires et aux enseignants que les expositions virtuelles.

Deuxième intervention : Bibliothèque numérique partagée et à forte valeur ajoutée : Limédia galerie et Limédia kiosque

Claire Haquet, responsable de la Bibliothèque Stanislas de Nancy

Le projet s'articule autour de quatre partenaires, la communauté d'agglomération d'Épinal, la ville de Nancy, la ville de Metz et la ville de Thionville. Ces quatre collectivités se sont regroupées dans le cadre de l'appel à projet du ministère de la Culture, les bibliothèques numériques de référence.

Cette bibliothèque numérique partagée est la seule à regrouper plusieurs collectivités. Elle n'est pas interfacée avec les bases de données de catalogage des différents partenaires. Il faut renvoyer manuellement aux notices.

Dès le début de l'aventure, il a été demandé de prévoir l'intégration des autres services culturels municipaux, archives et musées, pour qu'objets, vidéos, archives puissent être versés. Cette possibilité est aujourd'hui en développement et connaît ses prémices avec les Archives municipales de Nancy et le musée de l'École de Nancy autour d'une exposition virtuelle commune au sujet de la réouverture de la Villa Majorelle. Par ailleurs, la participation de partenaires sous une égide autre que communale est possible. Cependant ces établissements sont partenaires du projet, mais ne peuvent avoir voix au chapitre en termes de gouvernance de la bibliothèque numérique de référence du Sillon lorrain.

Du point de vue patrimonial, ce projet permet d'accroître la numérisation des documents patrimoniaux et de développer les usages numériques autour de ces collections, notamment en permettant l'accès à un outil de reproduction en salle de lecture pour les usagers à Nancy, par exemple, mais aussi en présentant un accès en ligne *via* trois sites différents : Limédia mosaïque (médiathèque numérique), Limédia kiosque (presse ancienne régionale numérisée) et Limédia galeries (documents patrimoniaux numérisés- estampes, cartes postales, etc.-, hors presse).

Limédia galeries fait la part belle à l'éditorialisation, d'après une volonté initiale de présenter les contenus patrimoniaux comme dans un magazine. Les médias éditoriaux sont de quatre types : les expositions virtuelles, les histoires (biographies, par exemple), les images, les cartes (module cartographique sans géolocalisation des contenus), le blog (articles courts, fantaisies).

Limédia galeries permet de réaliser une recherche dans les contenus numérisés, mais également dans tous les contenus éditoriaux. Le moteur est équipé de facettes (date, typologie, auteur, lieux, sujets- mots-clés Rameau ou thésaurus Garnier-, techniques pour les documents iconographiques). L'accès à la visionneuse se fait directement en cliquant depuis la vignette des résultats de la recherche.

Les fonctionnalités de partage (sur les réseaux sociaux notamment), de réutilisation ou de conservation (sauvegarde) de l'image ont été prévues dès le début de la création du portail, sous la licence ouverte d'Étalab. Pour les documents sous droits du fonds contemporain (bibliothèque de

Thionville pour le moment uniquement), des conventions ont été directement signées avec les artistes pour permettre leur présence sur le portail, mais aussi autoriser le partage et la sauvegarde des documents.

Limédia kiosque, quant à lui, propose également un volet éditorial sur la presse ancienne régionale et se présente comme le module Limédia galleries. Sa présentation va faire l'objet d'une actualisation prochainement, notamment avec une orientation de l'éditorialisation sous l'angle de l'éducation aux ressources numériques et aux médias.

Troisième intervention : La diffusion numérique dans les bibliothèques des Hautes-Alpes

Prêle Paris, chargée de mission patrimoine écrit aux AD des Hautes-Alpes

La bibliothèque des AD des Hautes-Alpes trouve son origine à la fin du XIX^e siècle avec l'archiviste Paul Guillaume, qui lègue ses propres collections au service pour enrichir les archives de documents de bibliothèque. Les fonds sont ensuite augmentés grâce à deux collectionneurs notamment, Paul Guillemain (alpiniste) et le marquis Antoine de la Mazelière (orientaliste). En résulte une bibliothèque d'archives traditionnellement riche d'études locales, mais aussi et plus étonnamment- assurément- d'estampes japonaises, de documents sur différents supports, parfois conservés par de riches reliures qui vont faire l'objet d'une exposition prochainement. Une enquête sur le patrimoine écrit des Hautes-Alpes durant les années 2017-2019 a d'ailleurs confirmé l'importance des collections de la bibliothèque.

Les collections sont signalées dans le SIGB Orphée de la Bibliothèque départementale, avec possibilité d'isoler les documents de la seule bibliothèque des Archives. Sur le site institutionnel des Archives, les notices sont également visibles, moissonnées depuis le catalogue de la Bibliothèque départementale puis transformées en EAD pour s'adapter au logiciel Ligéo utilisé par le service.

Aux AD des Hautes-Alpes, les usagers peuvent demander des numérisations, grâce à deux scanners (dont l'un en V) et à deux agents. Ces numérisations, après six mois réservés à l'exploitation seule par l'utilisateur à l'origine de la demande, sont versées dans la bibliothèque numérique et accessibles à tous.

Sur le portail de la bibliothèque numérique des Hautes-Alpes, se présentent deux modules pour les ressources de la bibliothèque des archives : les livres et la presse ancienne. Entre 2012 à 2015, avec des aides de la DRAC, du département, des partenariats avec la BnF et la Bibliothèque départementale, un corpus du patrimoine haut-alpin a pu être numérisé : 1500 ouvrages ou brochures par les AD, 350 ouvrages par la BnF. Ces derniers versés sur Gallica sont également consultables dans la bibliothèque numérique des Hautes-Alpes.

Un nouveau portail est en projet, disponible pour le public en septembre 2021 : Culturicîmes. Il est développé au niveau de la Bibliothèque départementale avec le label Bnr. Les ressources numériques seront diverses (CD, DVD, livres et aussi documents patrimoniaux) et auront deux origines : la bibliothèque numérique des Hautes-Alpes et Gallica. Une part importante d'éditorialisation mettra en lumière les documents numérisés.

Quant à la presse ancienne, l'OCR et la recherche plein texte ne sont pas disponibles en ligne, mais possibles *via* Ligéo seulement. Une intégration dans Gallica est souhaitée, mais en projet pour le moment.

Quels autres développements prévus pour la numérisation ? Ils pourraient consister en l'accroissement de la numérisation au sein d'un programme interne, la réalisation de partenariats

avec les bibliothèques du département, l'établissement de liens avec Gallica, la poursuite de la réponse favorable aux demandes de numérisations des lecteurs.

Perspectives et défis ? Permettre une recherche unique avec indexation commune entre documents d'archives et de la bibliothèque ; pouvoir isoler les numérisations seules sur le catalogue en ligne de la Bibliothèque départementale ; intégrer d'autres sources, etc.

Dynamique et projets ? Ouvrir le prêt au public pour certaines publications ; accorder un nouvel espace physique pour la bibliothèque au sein du service ; multiplier les canaux de diffusion (mise en ligne sur des portails nationaux, découplage du patrimoine).

Quatrième intervention : Chut, la bibliothécaire et l'archiviste vous lisent une histoire Laure Welschen, responsable de la bibliothèque des AD du Finistère

Les AD du Finistère présentent une expérience de valorisation ludique sur la toile. Une toute petite histoire dans la grande histoire de la valorisation numérique, la lecture vivante de documents d'archives et de bibliothèque dans les actions de médiation, avec le hashtag sur le compte Twitter du Finistère.

Cette aventure a connu un terreau fertile dès 2018 lors des Journées européennes du Patrimoine avec une première expérience en présence physique des publics, puis lors de la Nuit de la lecture en 2020. Archives et documents de bibliothèque, des corpus plus habitués à être déchiffrés que déclamés, qui, pour être lus, ont bénéficié du volontariat des agents du service - agents d'archives et bibliothécaires-, non formés à cette nouvelle médiation mais animés par un dynamisme louable.

Cette valorisation en lecture s'est développée en 2020 sous une nouvelle forme, numérique cette fois, tant l'expérience du premier confinement de mars a amené les professionnels à se questionner et à se réinventer en termes de valorisation et de publication de contenus culturels sur le net. Twitter est devenu le lieu des publications des AD du Finistère, pour les lectures mais aussi pour les contenus éditoriaux.

Durant le confinement, un focus sur la presse ancienne en ligne a été réalisé grâce aux lectures animées, et plus particulièrement sur « le 1^{er} mai 1920 en Finistère » : titres et éditos percutants. Le travail réalisé à la maison avec les micros par un binôme de deux agents a ensuite été publié sur le compte YouTube du département.

C'est l'élan pour une nouvelle aventure numérique, un nouveau partenariat au sein du service entre archivistes et bibliothécaires. En avant pour des histoires animées, avec la série « Surtout n'y revenez plus ! ». Plongée dans les fonds de la bibliothèque, donc (récits des collecteurs de mémoire), et de l'iconothèque pour illustrer les aventures des compères bretons de François Cadic (*Contes et légendes de Bretagne*). Depuis la rentrée, une nouvelle série fait la part belle à la littérature jeunesse avec *Les aventures de Matilin an Dall* de R. Thomen (1942). Lors de la Nuit de la lecture en 2021, l'expérience entièrement dématérialisée des histoires animées a été reconduite avec « Rêves d'aventures en lecture ». Et l'aventure ne s'arrêtera pas là. Ce cycle de lectures animées entrera dans la programmation culturelle des années à venir sans se restreindre aux périodes de confinement.

Afin de poster des lectures ou histoires animées plus ambitieuses, un appui technique et un travail étroit avec le service communication du département sont souhaités.

Conclusion des trois tables rondes

Sabine Souillard, responsable de la bibliothèque des AD de Seine-Saint-Denis

Au sortir de cette deuxième journée d'étude sur le numérique dans nos bibliothèques d'archives, on peut constater que les bibliothécaires d'archives sont tenaces, volontaires, résolument persévérants. Pendant longtemps, malgré bien des efforts, leurs collections sont restées dans l'ombre. Aujourd'hui, coup de projecteur, elles sont entrées dans la lumière. Les BA sont parties à la conquête du net. A force de convoquer ou d'invoquer des occasions de se valoriser, elles ont fini par gagner les étoiles, tout au moins la toile, devenue incontournable surtout en ces temps retranchés. Des BA sortent désormais, se décroissent. Elles commencent même à voyager avec les Nuits de la lecture, des lectures animées. Les BA sur le net s'incarnent en projets qui se sont concrétisés au fil des années pour aboutir à des outils de recherche efficaces, des portails de plus en plus attrayants, voire sophistiqués, des catalogues en réseau, des expositions virtuelles, des liens pour évoluer *via* les réseaux sociaux. Les SIGB, comme cela a pu être souligné, présentent souvent des difficultés, mais ils sont de plus en plus mutualisés avec les bibliothèques du département, les BM, les musées, grâce à des partenariats. En effet, le partenariat est devenu un moyen indispensable pour atteindre les objectifs de valorisation de nos collections. BA et patrimoine écrit se rejoignent pour mettre l'accent assurément sur la numérisation. Les BA peuvent désormais prétendre jouer dans la cour des bibliothèques numériques, voire des Bnr, en développant de véritables politiques de numérisation des collections patrimoniales, à visée d'interopérabilité. Ceci soulève aussi des défis techniques et humains. Bientôt peut-être mettrons-nous aussi un outil scanner à disposition de nos publics pour satisfaire leurs demandes en temps réels ? Pourquoi ne pas dédier nos pages BA à l'éditorialisation ?

En attendant, toutes nos BA sur YouTube !

Bientôt : nous vous enverrons *via* la liste de diffusion le lien vers la vidéo de ces deux matinées sur la chaîne YouTube de l'AAF